

GUIDE ACADEMIQUE DE L'ACCOMPAGNANT D'ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP (AESH)



Le présent guide est destiné aux candidats aux fonctions d'AESH et aux agents qui ont été recrutés en qualité d'AESH.

- 1 L'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)**
 - 1.1 Quel sont les missions de l'AESH ?
 - 1.2 Le métier de l'AESH
 - 1.3 Les différents types d'intervention de l'AESH
- 2 Le recrutement de L'AESH**
 - 2.1 Quel profil pour devenir accompagnant ?
 - 2.2 Comment candidater pour devenir accompagnant
- 3 L'employeur, l'autorité hiérarchique et fonctionnelle**
 - 3.1 L'employeur
 - 3.2 L'autorité hiérarchique
 - 3.3 L'autorité fonctionnelle
- 4 Le contrat**
 - 4.1 La période d'essai
 - 4.2 La durée du contrat à durée déterminée (CDD)
 - 4.3 L'accès au contrat à durée déterminée (CDI)
 - 4.4 La modification d'un élément substantiel du contrat de travail
 - 4.5 La rupture du contrat de travail
- 5 Le temps de travail**
 - 5.1 La détermination du temps de travail
 - 5.2 La pause méridienne
 - 5.3 Le temps de récréation
 - 5.4 Le temps de transport
- 6 L'emploi du temps**
 - 6.1 Comment et par qui est établi l'emploi du temps des AESH ?
 - 6.2 Que faire en cas de l'absence de l'élève ?
 - 6.3 Que faire en cas de fermeture de l'établissement ?
- 7 La rémunération**
 - 7.1 La rémunération lors du recrutement
 - 7.2 L'augmentation du SMIC et changement d'indice
 - 7.3 La dématérialisation des fiches de paie
 - 7.4 Comment lire une fiche de paie ?
- 8 L'entretien professionnel et le réexamen de votre rémunération**
 - 8.1 L'entretien professionnel
 - 8.2 Le réexamen de votre rémunération

9 La formation

- 9.1 La formation d'adaptation à l'emploi
- 9.2 La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- 9.3 Le compte personnel de formation (CPF)
- 9.4 Le congé de formation professionnel (CFP)

10 Les droits et les obligations

10.1 Les obligations

- ↻ L'obligation d'assiduité
- ↻ Le devoir de neutralité et de laïcité
- ↻ Le devoir de réserve et de discrétion professionnelle
- ↻ L'obligation d'obéissance hiérarchique

10.2 Les droits

- ↻ L'obligation d'assiduité
- ↻ Le droit à rémunération
- ↻ Le droit à la protection sociale
- ↻ Les droits à congés
 - Le congé de maladie ordinaire
 - Le congé de grave maladie
 - Le temps partiel thérapeutique
 - Le congé de maternité ou d'adoption
 - Le congé de paternité
 - Le congé parental
 - Le congé pour accident du travail
 - Le congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie
 - Le congé de présence parentale
 - Le congé de solidarité familiale
 - **Autres congés**
 - Le congé pour formation syndicale
 - Le congé de représentation pour siéger au sein d'une association, d'une mutuelle ou autre instance légale
 - **Autres congés pour motif familial**
 - élever un enfant âgé de moins de douze ans
 - donner des soins à un enfant, un conjoint ou un ascendant à la suite d'un accident, d'une maladie grave ou d'un handicap nécessitant sa présence
 - suivre un conjoint astreint pour raison professionnelle à établir sa résidence habituelle dans un lieu géographiquement éloigné
 - **Le congé pour création d'entreprise**
- ↻ Autorisations d'absence

11 La procédure disciplinaire

- 12 Les frais de déplacement
 - 12.1 Les frais de transport
 - 12.2 Le forfait mobilité durable
 - 12.3 Les frais de déplacement pour service partagé
 - 12.4 Les frais de déplacement liés à une formation
- 13 Le cumul d'activités
- 14 La médecine de prévention
- 15 L'action sociale
- 16 Quels sont les interlocuteurs en fonction des démarches à accomplir ?